

Portrait de l'enseignement supérieur dans l'Eurométropole de Strasbourg

Avril 2026

Sommaire

➔ **Éléments de mise en contexte (p. 4)**

➔ **Présentation des résultats**

- Les établissements recensés dans l'Eurométropole de Strasbourg (p. 12)
- Strasbourg, une métropole étudiante (p. 15)
- Un enseignement supérieur encore largement tourné vers le secteur public (p. 19)
- Les trajectoires des étudiants et diplômés dans l'Eurométropole de Strasbourg (p. 26)

➔ **Synthèse des résultats (p. 31)**

Glossaire

AJAC – Ajourné autorisé à continuer : système permettant à un étudiant qui n’a pas validé son année, mais qui a obtenu un minimum de crédits, de s’inscrire à l’année supérieure en parallèle de l’année de redoublement.

BTS – Brevet de technicien supérieur : diplôme national préparé en deux ans dans une section de technicien supérieur (STS).

CPGE – Classe préparatoire aux grandes écoles : filière préparant aux concours d’admission de certaines grandes écoles, dispensée en un ou deux ans dans certains lycées. Divisées en trois catégories (littéraire, économique et scientifique), les CPGE visent la réussite des concours mais donnent la possibilité de poursuivre sa scolarité à l’université, grâce à une double inscription.

IFSI – Institut de formation en soins infirmiers : établissement formant au métier d’infirmier. Depuis 2008, les ministères de l’Enseignement supérieur et de la recherche, et de la Santé, se sont engagés dans une universitarisation progressive des professions paramédicales visant à inscrire ces formations dans l’architecture Licence Master Doctorat. En Alsace, les étudiants infirmiers sont inscrits à l’IFSI et à l’université et obtiennent deux diplômes : le diplôme d’État d’infirmier et le grade Licence.

IUT – Institut universitaire de technologie : composante de l’université publique proposant des formations professionnalisantes. Jusqu’en 2021, les IUT délivraient un diplôme universitaire de technologie (DUT), préparé en deux ans, remplacé par le bachelor universitaire de technologie (BUT), préparé en trois ans. Certains IUT proposent également des licences professionnelles ou des masters.

Oresipe - Observatoire régional de l’enseignement supérieur et de l’insertion professionnelle des étudiants : réalise des enquêtes et des statistiques sur le devenir des étudiants et leur parcours universitaire.

STS – Section de technicien supérieur : enseignement technique préparant en deux ans au brevet de technicien supérieur (BTS).



Éléments de mise en contexte

De grandes tendances nationales...



Une croissance continue des effectifs

- **Dix fois plus d'étudiants qu'en 1960**, soit 3 millions d'étudiants à la rentrée 2024
- **Une croissance qui devrait atteindre un plafond en 2028**, avec 3,04 millions d'étudiants estimés
- Une évolution qui s'explique par la **croissance démographique** et un **accès accru au baccalauréat**



Une montée de l'enseignement privé

- **27 % des étudiants inscrits dans un établissement privé** à la rentrée 2024, soit près de 800 000 étudiants
- **Une hausse de 79 % depuis 2010**, contre 16 % pour les établissements publics
- **Une évolution liée à l'ouverture de nombreux établissements privés**, en particulier les STS (+2 179 depuis 2010) et les écoles d'ingénieur (+32 depuis 2010)



Davantage de cursus techniques, courts et professionnalisants

- **Une voie universitaire qui reste dominante**, avec 54 % des effectifs mais une baisse d'étudiants dans des filières longues
- **15 fois plus d'étudiants inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS)** depuis 1970
- **21 % des étudiants du supérieur suivent un cursus en apprentissage**, soit 13 fois plus qu'en 2010



Des mobilités étudiantes accrues

- **Les effectifs inscrits en France et faisant une année à l'étranger ont doublé en 20 ans**, soit 115 000 étudiants en 2023
- **Les étudiants étrangers en mobilité internationale comptent pour 11 % des effectifs**, soit une hausse de 38 % en dix ans

Sources : SIES-MESR, État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°18; SIES-MESR, Note d'information du SIES n°4 – Avril 2023; DEPP-RERS, Repères et références statistiques 2025; Unesco, Institute for Statistics Data Browser – International mobile students.

... et de grands enjeux



Un accès inégal à l'enseignement supérieur

- **Davantage de femmes étudiantes et diplômées, mais un taux d'insertion à l'emploi inférieur à celui des hommes**, 84 % pour les premières contre 86 % pour les seconds
- **Une accessibilité aux études supérieures inégale selon le milieu social**, 77 % des enfants de cadres inscrits dans le supérieur contre 52 % chez les enfants d'ouvriers (chez les 20-24 ans)



Des problématiques de santé et de précarité

- **39 % des étudiants ont touché une aide financière à la rentrée 2023**, une proportion croissante entre 2011 et 2021, mais l'un des taux les plus bas depuis 2016
- En 2023, **8 % des étudiants jugeaient leur état de santé peu ou pas satisfaisant**, mais 33 % ont renoncé à des soins **pour des raisons financières**
- 36 % déclaraient également avoir connu **au moins un épisode de détresse psychologique** au cours des quatre dernières semaines



Un difficile suivi de l'enseignement privé

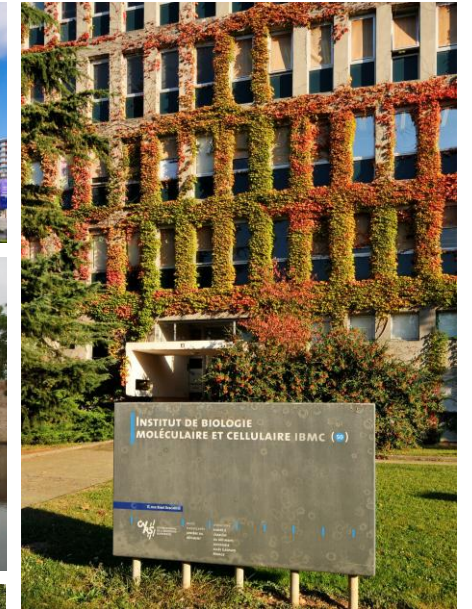
- La mission d'information sur l'enseignement supérieur privé à but lucratif (2024) souligne **la difficulté à identifier l'ensemble des établissements privés lucratifs présents sur le territoire**
- Une enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (2020) signale **des pratiques commerciales trompeuses** de 30 % des établissements supérieurs privés contrôlés, notamment pour avoir usurpé un titre professionnel

Sources : Sources : SIES-MESR, État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°18; Insee, Enquête emploi ; Observatoire national de la vie étudiante, Enquête sur les conditions de vie des étudiants 2023; Commission des affaires culturelles et de l'éducation, Mission d'information sur l'enseignement supérieur privé à but lucratif; DGCCR, Enquête sur les pratiques commerciales des établissements de formation.

La problématique du projet

Dans ce contexte, un état des lieux de l'enseignement supérieur dans l'Eurométropole de Strasbourg permettra de :

- ➔ Orienter au mieux les (futurs) étudiants et leurs familles
- ➔ Appuyer ses réflexions autour des questions de mobilité, de logement et de services en lien avec les étudiants
- ➔ Identifier les besoins du territoire en matière d'enseignement supérieur et adapter en conséquence l'implantation de nouveaux établissements



La Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire, l'Institut national du service public et le Studium à Strasbourg, et le Pôle API à Illkirch-Graffenstaden.

Les objectifs du projet

Ce portrait de l'enseignement supérieur dans l'Eurométropole de Strasbourg s'articule autour de trois thématiques :

Quelle offre en enseignement supérieur dans l'Eurométropole de Strasbourg ?

- ➔ Où se situent les établissements et quelles sont les filières représentées ?
- ➔ Comment se répartit cette offre entre enseignement public et privé ?
- ➔ Comment cette offre a-t-elle évolué dans le temps ?

Pour quels étudiants ?

- ➔ Quels sont les effectifs par établissement et par filière ?
- ➔ Quelles sont les caractéristiques des étudiants ?

Quelles adéquations entre cette offre et les besoins du territoire ?

- ➔ D'où viennent les étudiants de l'Eurométropole ?
- ➔ Où vont les étudiants diplômés ?

Méthodologie et sources de données



Un recensement des établissements d'enseignement supérieur :

- ➔ À partir des bases de données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, du Rectorat du Grand Est, de Parcoursup et de Parcours privé
- ➔ De l'application de consultation et cartographie des établissements du système éducatif français (ACCÉ) du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse



Une caractérisation des établissements et des étudiants :

- ➔ À partir des bases de données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de l'Insee
- ➔ Des données et enquêtes de l'Université de Strasbourg et de l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (Oresipe)



Des entretiens avec des acteurs de l'enseignement supérieur pour valider et interpréter les résultats

Précisions sur les données présentées

- ↳ **Les résultats du recensement** (p.12-14) proviennent du croisement de sources diverses, qui ne donnent pas le même niveau d'information et rendent certains indicateurs incomplets (effectifs, types de diplômes). De plus, ce travail de croisement ayant été effectué uniquement à l'échelle de l'Eurométropole, il ne permet pas de comparaison avec d'autres territoires.
- ↳ **Les chiffres concernant les effectifs et les comparaisons avec les autres métropoles sont basés sur les données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche** (p.15-23), obtenues via sa base de données ouvertes. Les chiffres présentés concernent les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur recensés dans les systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports, hors double inscription en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et inscriptions en institut de formation en soins infirmiers (IFSI). En raison de certaines variations dans la méthode de comptage, ces données peuvent présenter des écarts avec celles issues de l'Université de Strasbourg.
- ↳ **Les données Parcoursup** (p.24-25) prennent en compte les effectifs qui sont passés par ce dispositif pour leur inscription en première année. Elles excluent de fait les inscriptions hors Parcoursup (admissions sur concours ou processus d'admission propres à certaines écoles privées) et ne comptabilisent pas les étudiants au-delà de la première année.
- ↳ **Les données de l'Oresipe** (p.30) correspondent à une enquête auprès de 1 220 diplômés de licence professionnelle et de 6 354 diplômés de master. Les taux de réponse représentent respectivement 71,8 % et 70,7 % des diplômés de la promotion 2022.

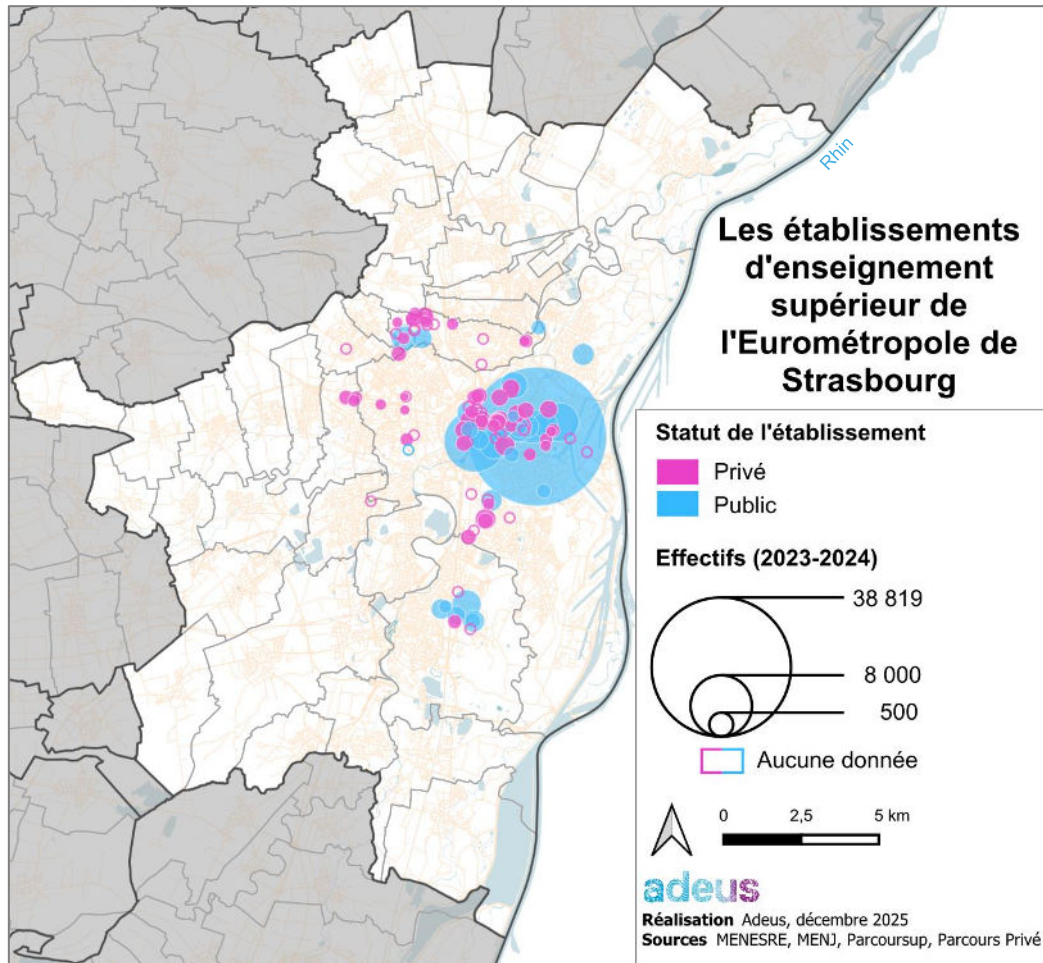


Présentation des résultats



Les établissements recensés dans l'Eurométropole de Strasbourg

Cartographie des établissements



Le recensement a permis d'identifier 121 établissements d'enseignement supérieur dans l'Eurométropole*, dont :

- 30 établissements publics
- 91 établissements privés

Ces établissements se concentrent dans cinq communes :

- Strasbourg : 82 établissements, dont 22 publics*
- Schiltigheim : 25 établissements, dont deux publics*
- Illkirch-Graffenstaden : neuf établissements, dont six publics*
- Eckbolsheim : trois établissements
- Oberhausbergen : deux établissements
- Lingolsheim : un établissement

*Les quatre écoles d'ingénieurs, les deux IUT, l'école de management et Sciences Po Strasbourg, qui sont des composantes de l'Université de Strasbourg, ont été comptés comme des établissements à part entière.

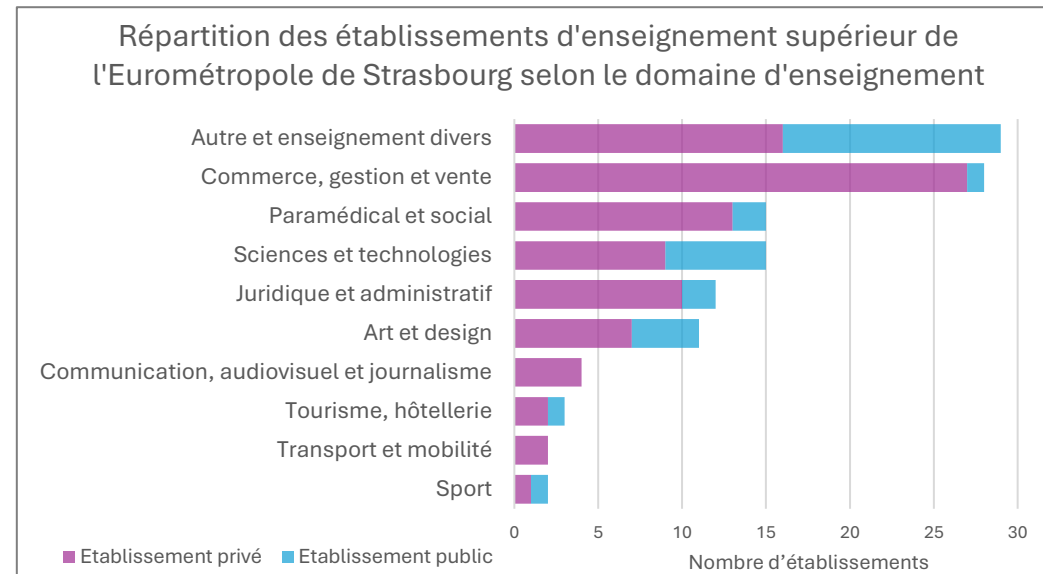
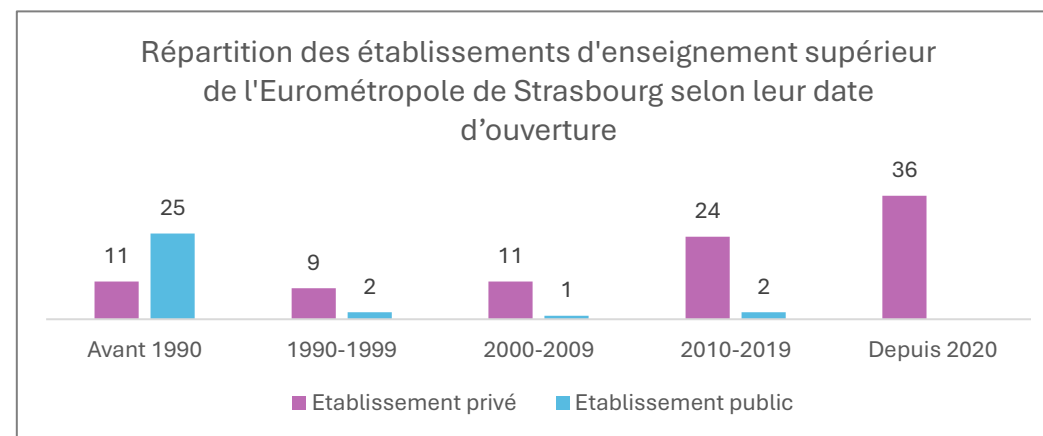
Caractéristiques des établissements du territoire

La moitié des établissements présents sur le territoire ont ouvert ces 15 dernières années, dont :

- ➔ 60 établissements privés, dont 36 ouverts depuis 2020
- ➔ Deux établissements publics de la Haute école des arts du Rhin (HEAR), issus du regroupement de trois écoles historiques de Strasbourg et Mulhouse

Les domaines d'enseignement les plus largement représentés sont :

- ➔ Le commerce, la gestion et la vente, qui concerne un établissement sur quatre
- ➔ Le paramédical et social (12 % des établissements)
- ➔ Les sciences et technologies (12 % des établissements)



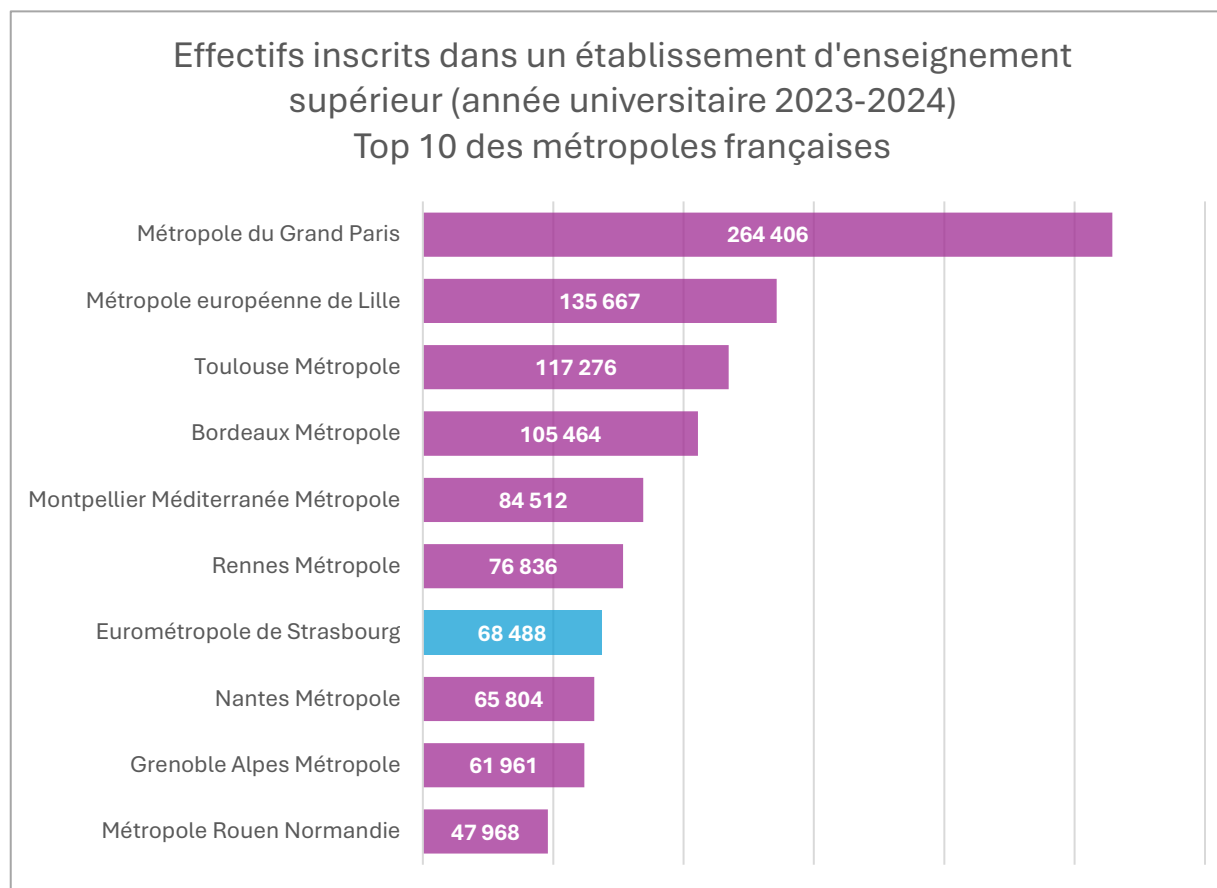
Sources : MENESR, MENJ, Parcoursup, Parcours privé



Strasbourg, une métropole étudiante

Un pôle d'enseignement à l'échelle nationale...

- ➔ Le ministère de l'Enseignement supérieur est de la recherche dénombre **68 488 étudiants dans l'Eurométropole de Strasbourg** pour la rentrée 2023-2024, soit 13 % de la population
- ➔ Strasbourg se classe au **7^e rang des métropoles françaises** en matière d'effectifs étudiants



Source : MESR (2024) – Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégables)

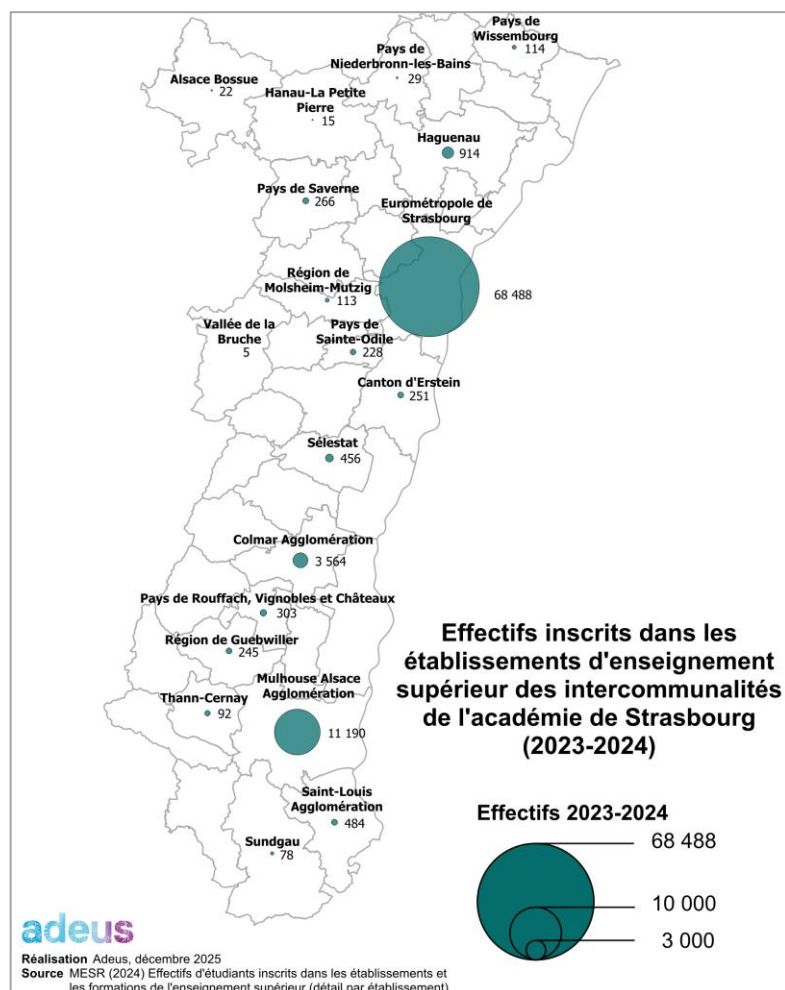
... et à l'échelle locale

L'Eurométropole de Strasbourg réunit ainsi :

→ un étudiant sur trois à l'échelle de la région académique Grand Est

→ 78 % des effectifs de l'académie de Strasbourg

90 % des étudiants de l'Eurométropole de Strasbourg sont inscrits dans un établissement situé dans la commune de Strasbourg

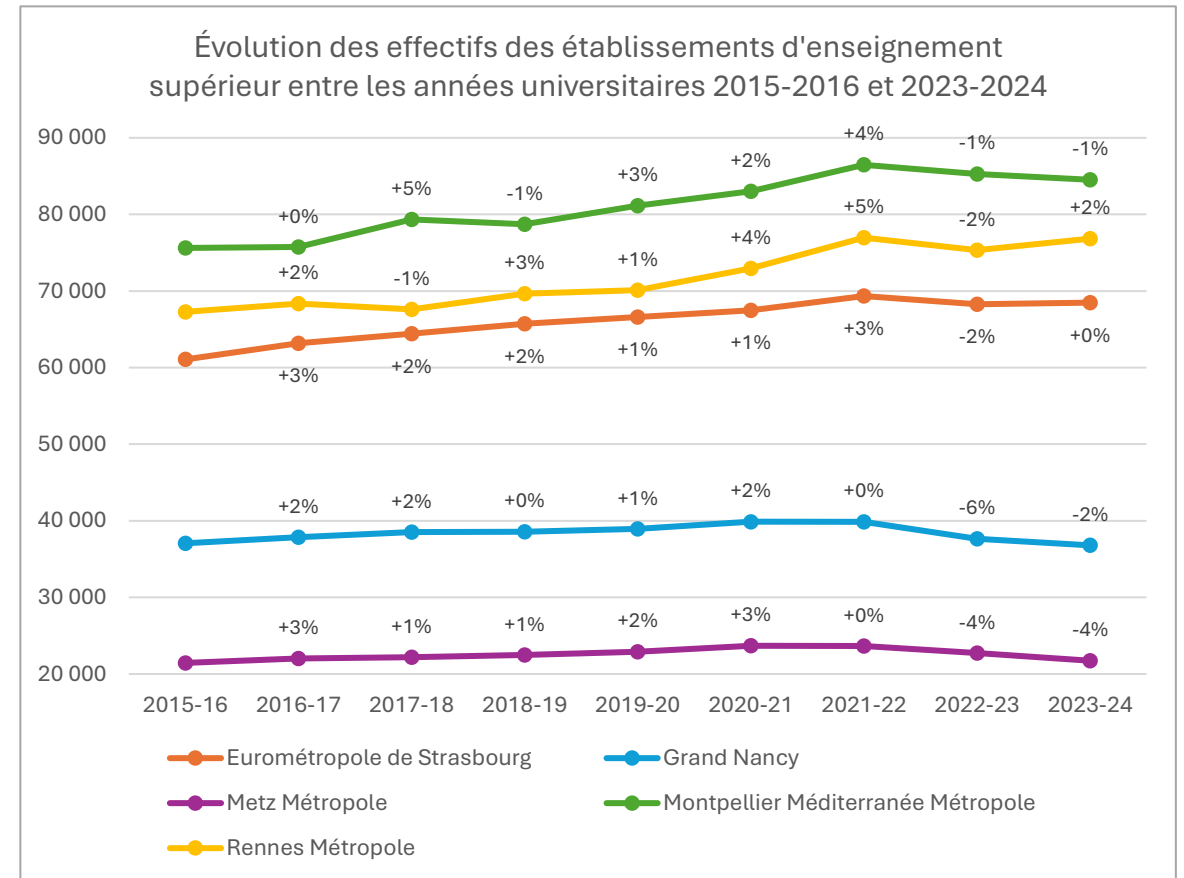


Des effectifs en hausse constante depuis 2015

Les effectifs de l'Eurométropole de Strasbourg ont augmenté de 12 % entre 2015 et 2023 :

↳ Un taux d'évolution **similaire à celui des métropoles de taille équivalente** (12 % pour Rennes, 14 % pour Montpellier) et **supérieur à la moyenne de la région Grand Est** (7 %)

↳ La baisse enregistrée en 2022 s'est **stabilisée en 2023**, contrairement aux deux autres métropoles du Grand Est



Source : MESR (2024) – Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégées)

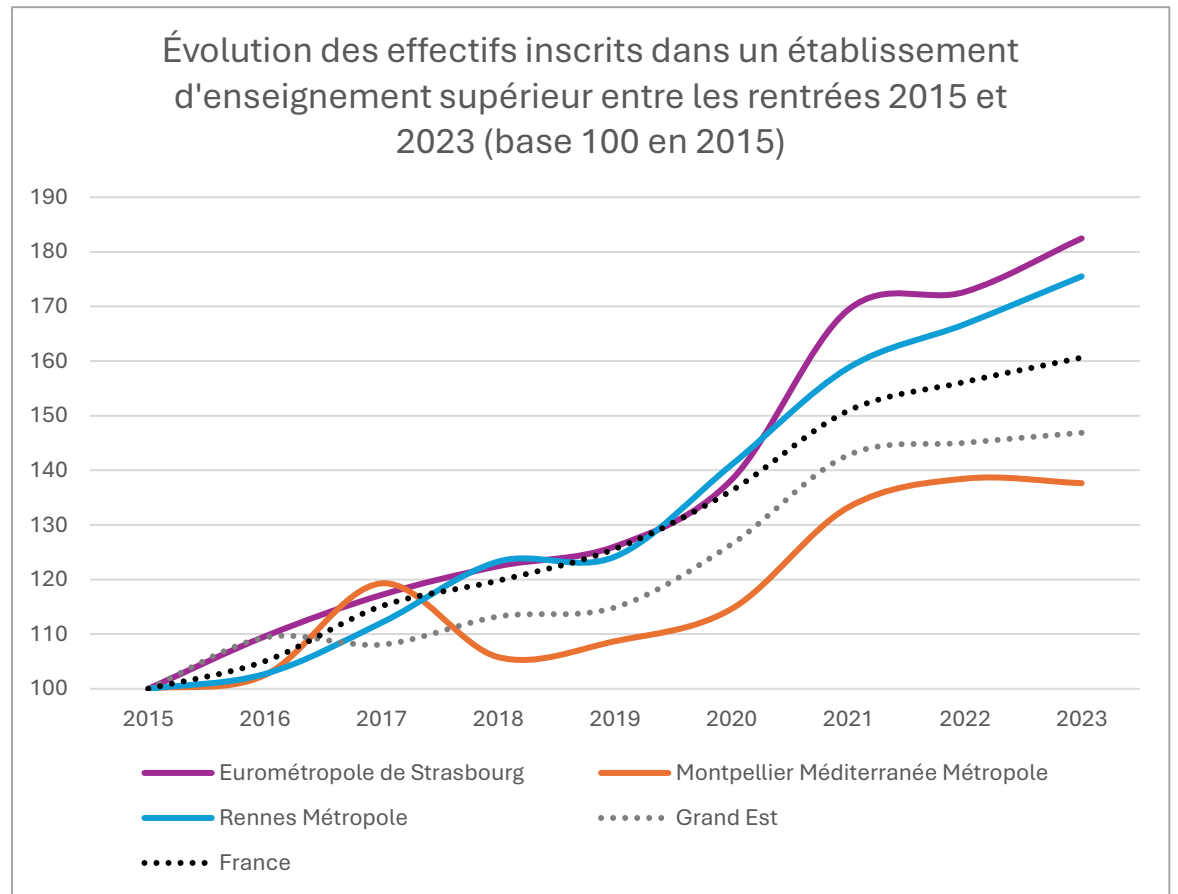


Un enseignement supérieur encore largement tourné vers le secteur public

Un enseignement privé en progression...

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche dénombre 8 913 étudiants inscrits dans un établissement privé de l'Eurométropole de Strasbourg à la rentrée de 2023, soit :

- ↳ 13 % des effectifs du supérieur
- ↳ Une hausse de 82 % depuis 2015 (contre 6 % pour le secteur public)
- ↳ Un taux d'évolution similaire à celui de Rennes Métropole, mais supérieur aux moyennes régionales et nationales

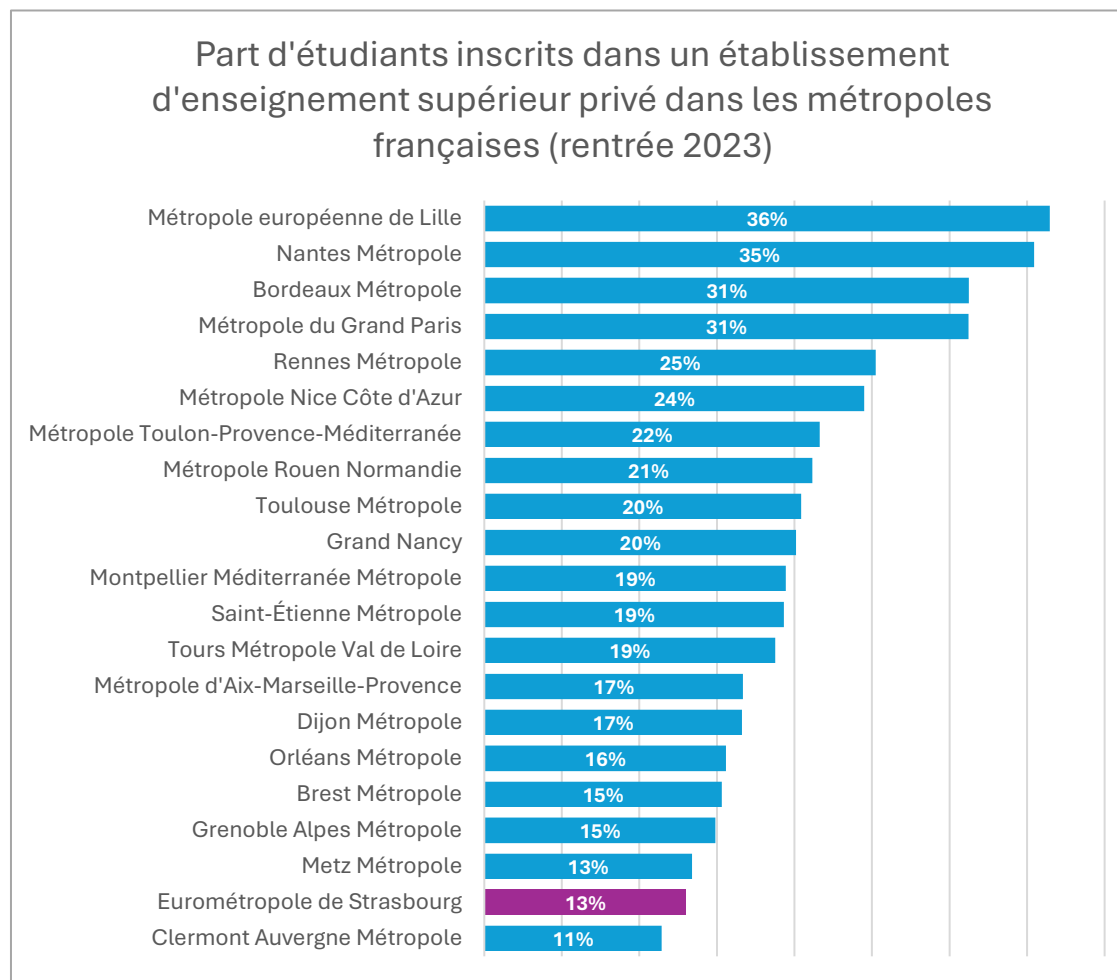


Source : MESR (2024) – Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégables)

... mais un enseignement public encore très largement représenté

Pour autant, l'Eurométropole de Strasbourg ne compte que 13 % d'étudiants inscrits dans un établissement privé à la rentrée 2023 :

- ↳ Strasbourg se classe ainsi en 2^e position des métropoles avec la plus petite part d'étudiants inscrits dans le privé
- ↳ Elle est également largement en dessous de la moyenne nationale (27 %)



Source : MESR (2024) – Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégées)

Un pôle d'enseignement universitaire

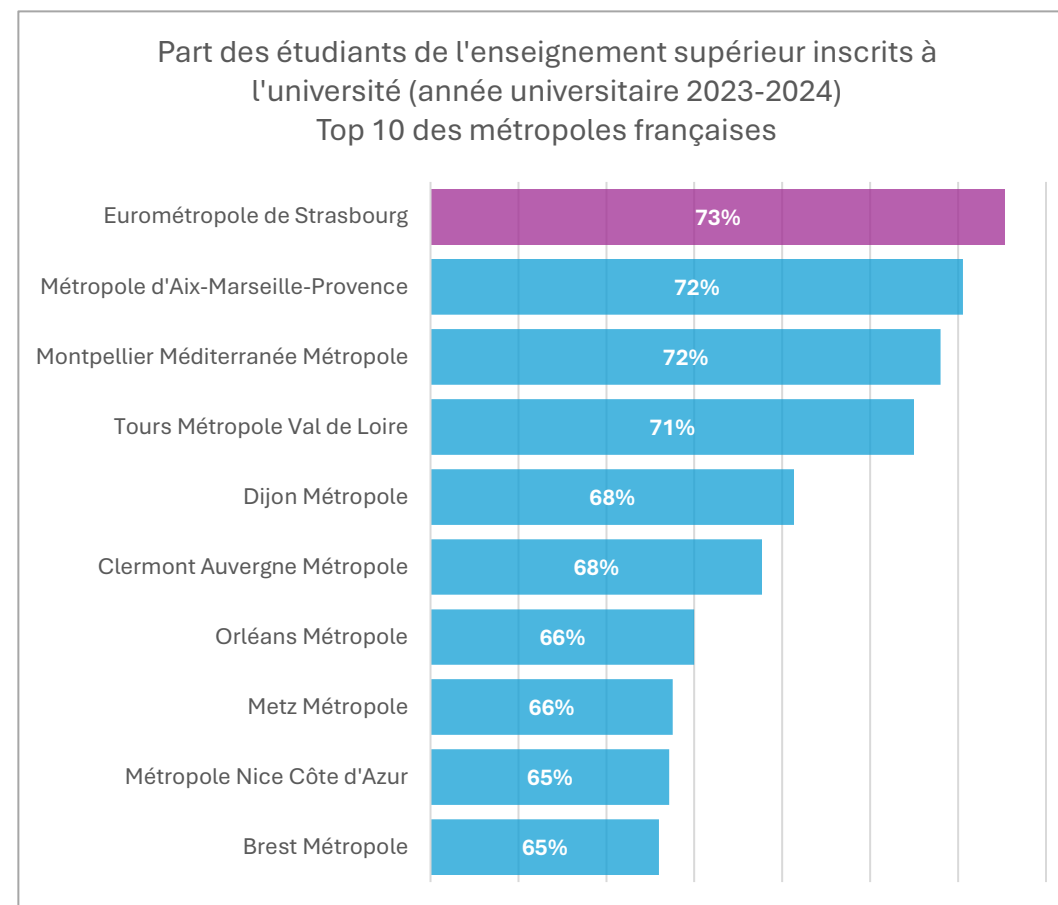
Avec plus de 50 000 étudiants inscrits à la rentrée 2023*, l'Université de Strasbourg représente :

→ 73 % des étudiants de l'Eurométropole

→ 84 % des effectifs inscrits dans un établissement public

L'Eurométropole de Strasbourg se place en 1^{re} position des métropoles françaises avec la part la plus importante d'étudiants inscrits à l'université

**Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche compte 50 717 inscrits, hors double inscription et étudiants IFSI. L'Université de Strasbourg enregistre de son côté 55 004 étudiants pour la rentrée 2023, prenant en compte les doubles inscriptions (CPGE et AJAC et certains doubles diplômés) et les étudiants IFSI.*

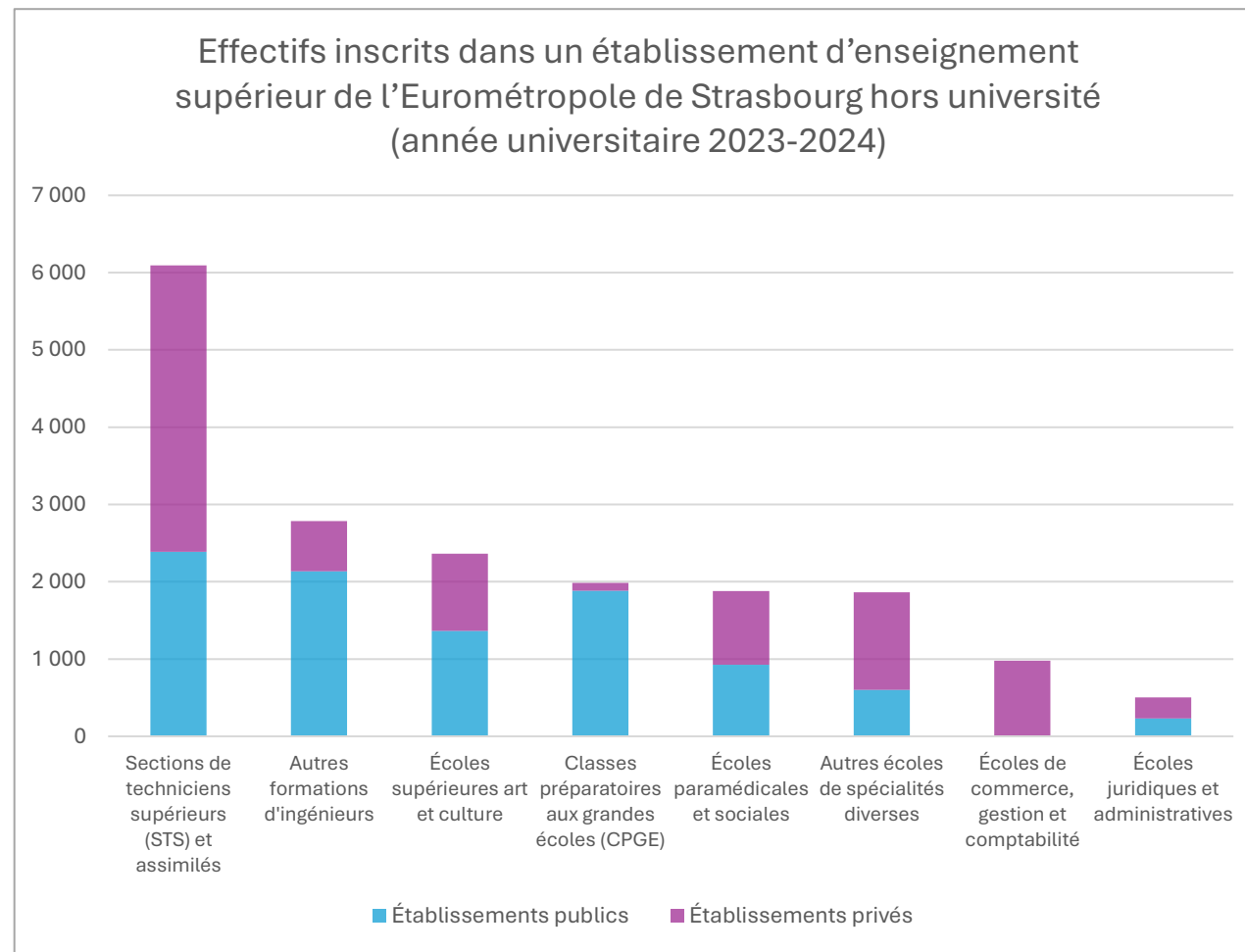


Source : MESR (2024) – Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégables)

Un enseignement privé tourné vers les filières techniques

En dehors des étudiants inscrits à l'université, les établissements publics réunissent 52 % des effectifs :

- Les établissements publics réunissent davantage d'étudiants dans les CPGE (95 %), les écoles d'ingénieurs (77 %) et les écoles supérieures d'art et culture (58 %)
- Les établissements privés ont des effectifs majoritaires dans les sections de techniciens supérieurs (61 %) et les écoles paramédicales et sociales (68 %)
- L'École de management de l'Université de Strasbourg compte trois fois plus d'étudiants que les écoles de commerce, gestion et comptabilité

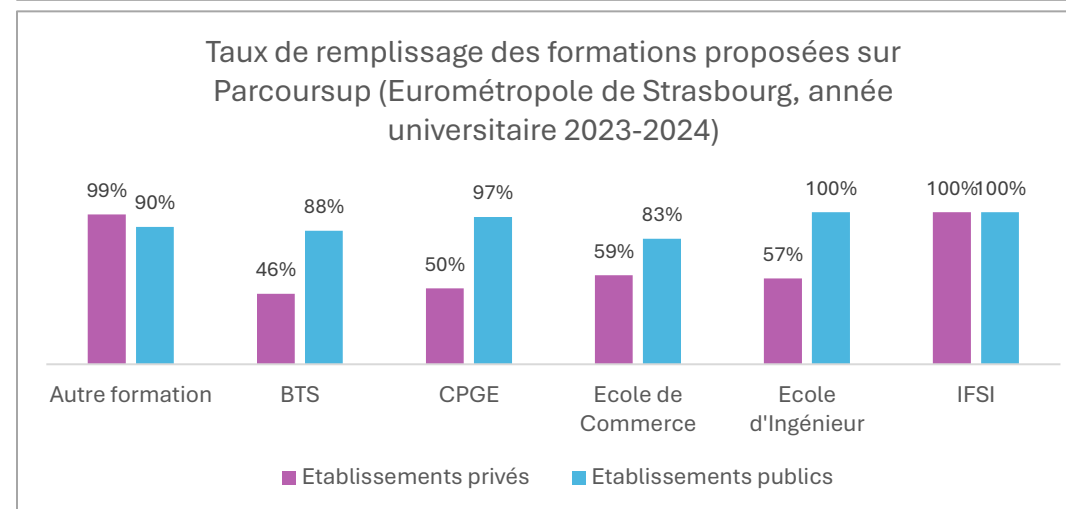
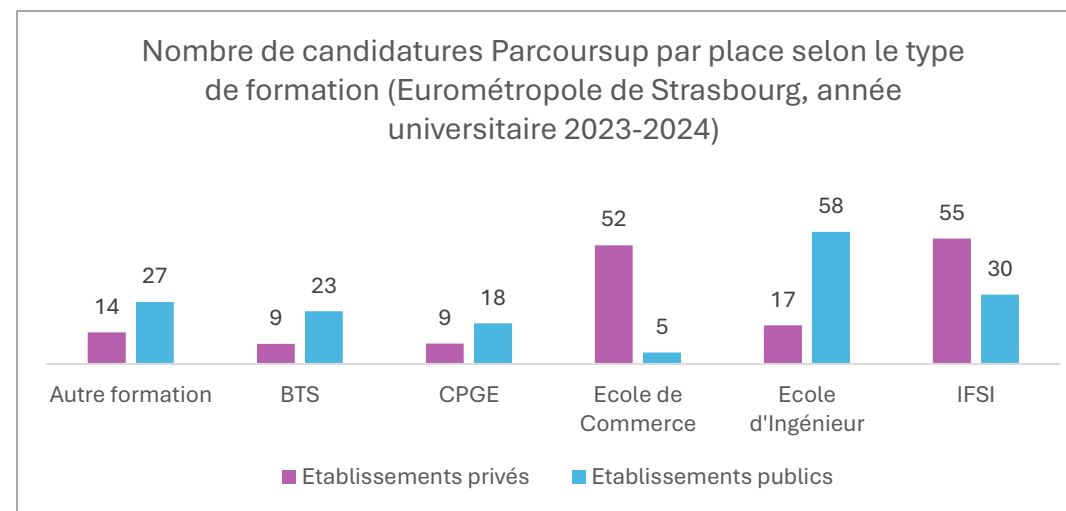


Source : MESR (2024) – Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégées)

Des établissements publics plus attractifs sur Parcoursup...

➔ **Les établissements publics enregistrent un nombre de candidatures par place plus élevé que les établissements privés, à l'exception des écoles de commerce et des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)**

➔ **Les taux de remplissage sont également plus élevés dans le secteur public**

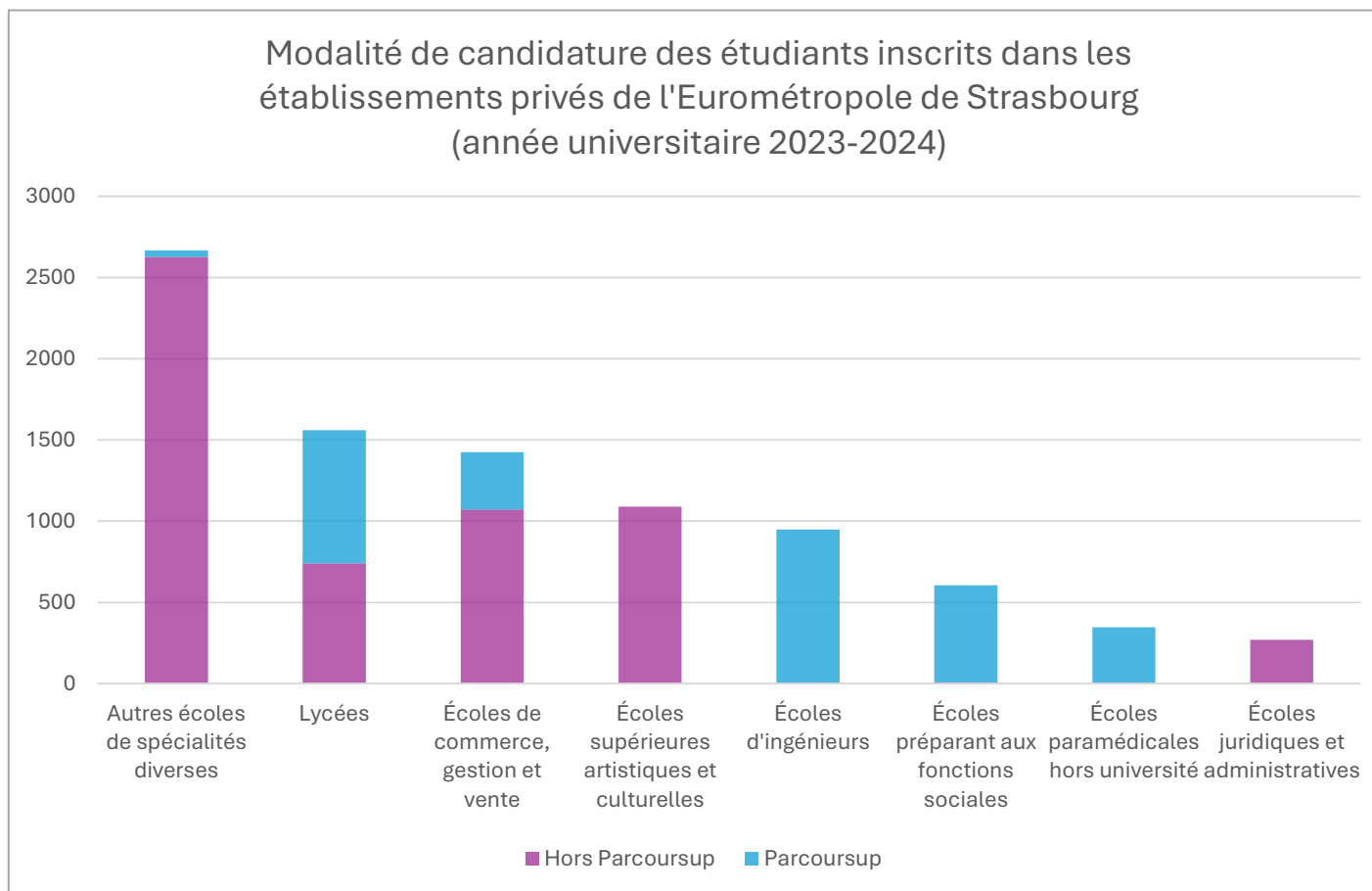


Source : Parcoursup (2023) Vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur et réponses des établissements

... mais des établissements privés majoritairement hors Parcoursup

➔ Parmi les étudiants inscrits dans un établissement privé de l'Eurométropole, **65 % sont passés par un dispositif de sélection hors Parcoursup (dossier ou concours).**

➔ Sur les 91 établissements privés recensés dans l'Eurométropole, **78 ne sont pas présents sur Parcoursup**



Sources : MESR (2024) - Parcoursup 2023 - vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur et réponses des établissements
MESR (2024) - Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur (données agrégables)

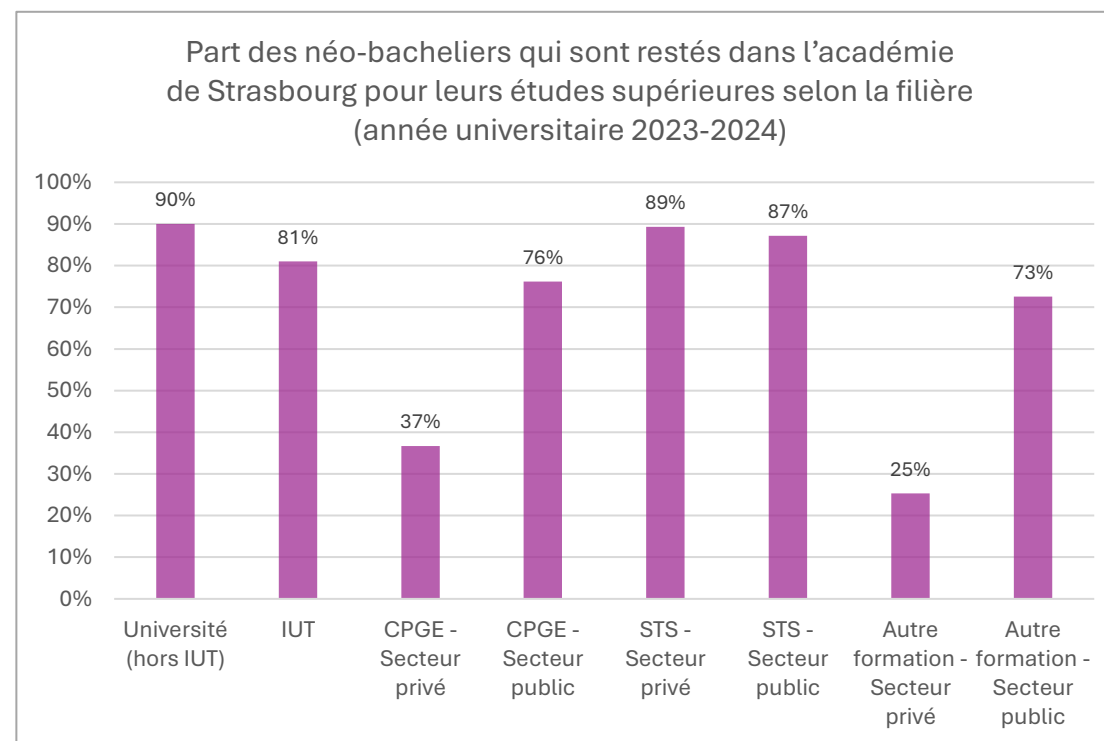


Les trajectoires des étudiants et diplômés dans l'Eurométropole de Strasbourg

Des cursus universitaires et techniques attractifs pour les néo-bacheliers strasbourgeois...

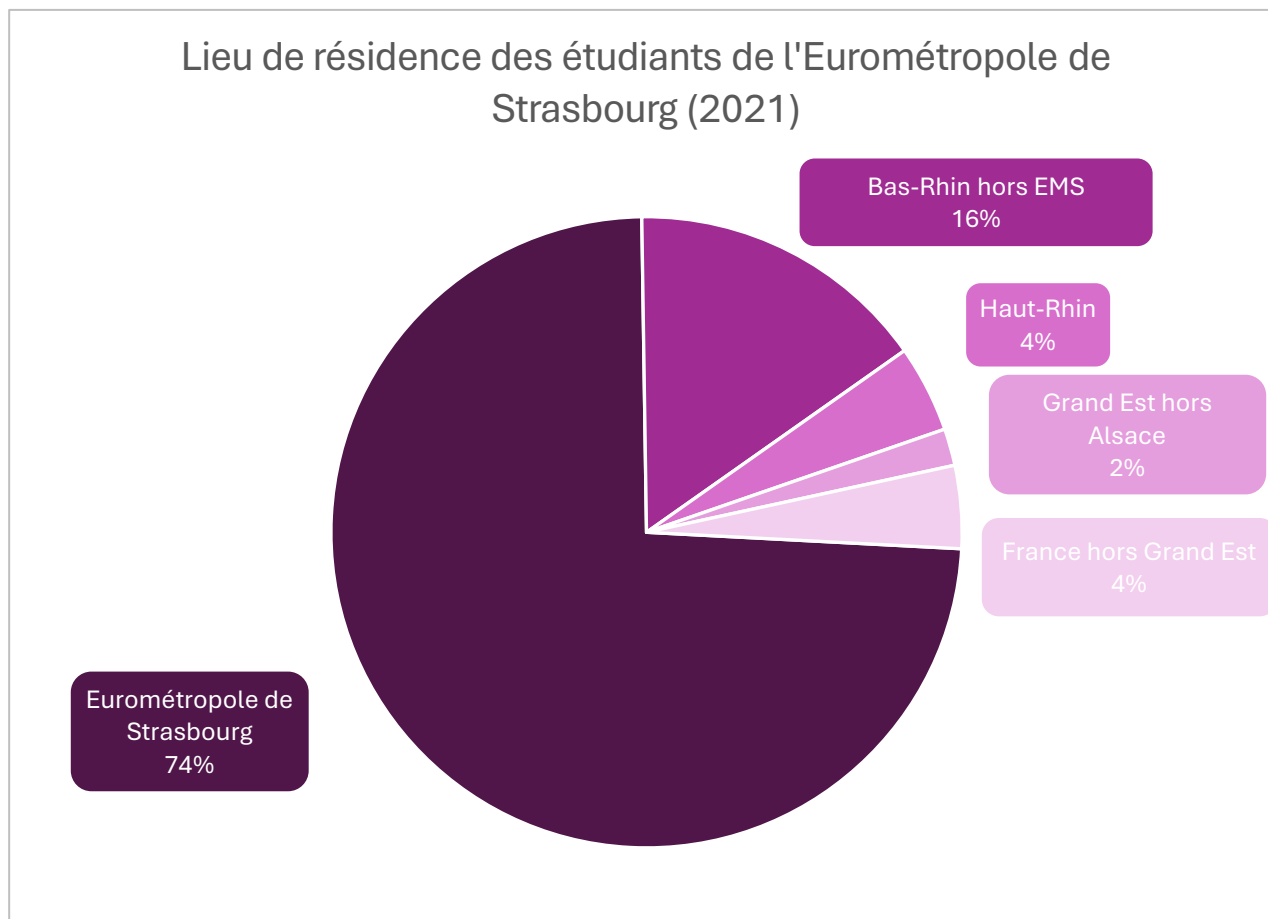
51 % des néo-bacheliers de l'académie de Strasbourg qui ont poursuivi leurs études dans le supérieur sont inscrits dans un établissement du territoire :

- ➔ Un taux supérieur aux autres métropoles de la région académique Grand Est (48 % pour Reims et 46 % pour Nancy-Metz) et à la moyenne nationale (48 %)
- ➔ Les cursus universitaires et techniques sont les plus concernés, avec près de neuf néo-bacheliers sur dix restés dans l'académie



Source : MESR (2024) – Taux de poursuite des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur par académie

...mais des mobilités domicile-études importantes



26 % des étudiants de l'Eurométropole de Strasbourg résident en dehors du territoire :

- 60 % d'entre eux vivent dans le Bas-Rhin
- 16 % dans le Haut-Rhin
- 24 % en dehors de l'Alsace

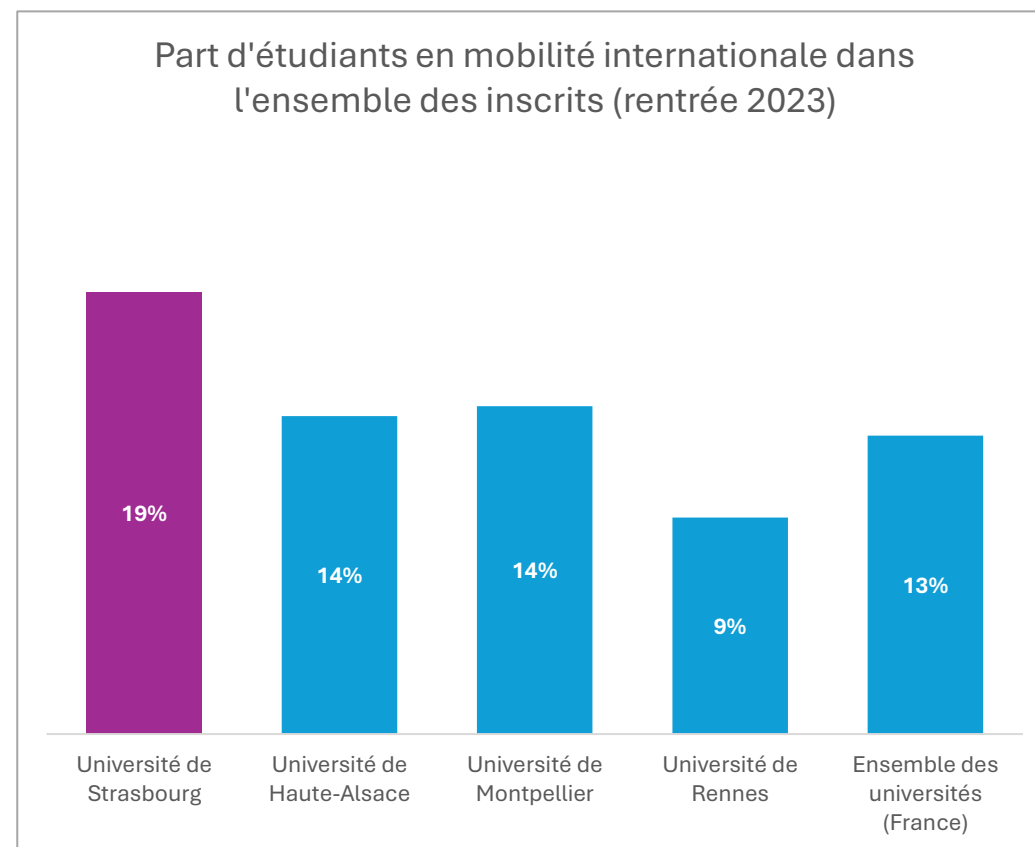
Source : INSEE (2024) – Mobilités scolaires des individus : déplacements commune de résidence/commune de scolarisation en 2021

Une université qui rayonne à l'international

L'Université de Strasbourg comptait 9 700 étudiants en mobilité internationale à la rentrée 2023, soit :

- ↳ 19 % de ses effectifs
- ↳ Une part supérieure aux universités de Haute-Alsace, de Montpellier et de Rennes, ainsi qu'à la moyenne nationale

Elle compte au total 12 500 étudiants étrangers, dont près du tiers se répartit entre la Faculté de langues, la Faculté de droit et l'École de management



Source : MESR (2024) Statistiques sur les effectifs d'étudiants inscrits par établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur (hors doubles inscriptions université-CPGE)

L'insertion en emploi des diplômés de l'Université de Strasbourg

La promotion 2022 de l'Université de Strasbourg connaît un taux d'insertion à l'emploi à 12 mois de :

→ 94 % pour les diplômés de licence professionnelle

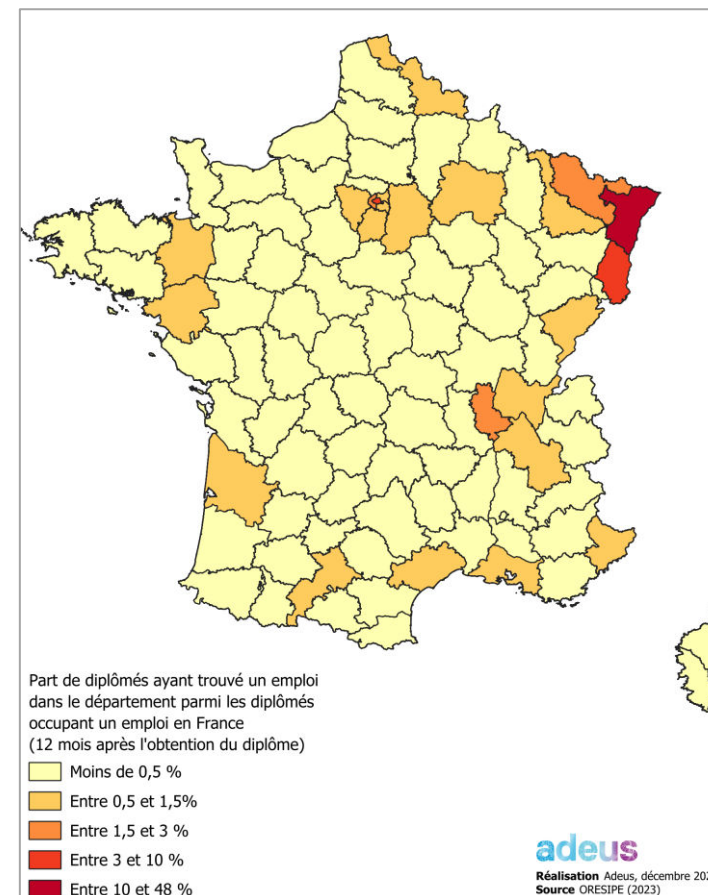
→ 90 % pour les diplômés de master

Parmi eux :

→ 94 % des diplômés de licence professionnelle et 89 % de master ont trouvé un emploi en France, majoritairement en Alsace (respectivement 81 % et 57 %)

→ Les diplômés employés à l'étranger demeurent majoritairement en Allemagne (18 % pour les masters et 36 % pour les licences professionnelles) et en Suisse (respectivement 17 % et 57 %)

Département d'exercice de l'emploi pour les diplômés de Master 2022 de l'Université de Strasbourg occupant un emploi en France douze mois après l'obtention du diplôme





Synthèse des résultats

Une métropole étudiante forte de ses établissements publics

- ➔ L'Eurométropole de Strasbourg est la **7^e métropole de France en matière d'effectifs étudiants**, et constitue **le principal pôle d'enseignement supérieur à l'échelle de l'Alsace et du Grand Est**
- ➔ L'Eurométropole suit les grandes tendances nationales (hausse continue des effectifs, particulièrement dans le secteur privé) mais se distingue par **une part importante de ses étudiants inscrits dans le secteur public**
- ➔ Cette tendance s'explique par **l'attractivité de son université**, de ses **CPGE**, de ses **écoles d'ingénieurs** et de ses **écoles supérieures d'art et culture**
- ➔ La **difficulté à identifier l'ensemble des établissements privés et leurs effectifs** complique toutefois cette mesure

Un rayonnement à différentes échelles

- ➔ Les cursus universitaires et techniques favorisent **un ancrage des bacheliers sur le territoire**, mais s'avèrent également **attractifs pour les départements voisins, et à l'international**
- ➔ Les licences professionnelles et masters de l'Université de Strasbourg constituent un **bon levier d'insertion professionnelle** pour les étudiants, avec un lieu d'emploi qui se situe majoritairement en Alsace ou dans un pays limitrophe
- ➔ L'ensemble des mobilités étudiantes (hors université) **restent toutefois difficiles à évaluer**, notamment en matière d'emploi

Pour aller plus loin

- ↳ Le tableau de bord de l'OTLE
- ↳ « Le logement dédié aux étudiants en Alsace : De la connaissance aux enjeux », Note de l'Adeus n°316, avril 2021
- ↳ Les enjeux territoriaux de l'enseignement supérieur et de la recherche : Synthèse des travaux du bloc local pour l'enseignement supérieur et la recherche [2017 > 2020]
- ↳ Université et stratégie urbaine, Congrès de l'association des villes universitaires, Juin 2013

Révéler les dynamiques, accompagner les territoires



L'agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables
sur notre site **www.adeus.org**

Directeur de publication : Pierre Laplane, directeur général
Responsable éditorial : Yves Gendron, directeur général adjoint
Équipe projet : Marie-Axelle Borde (cheffe de projet), Hyacinthe Blaise,
Julie Lièvre, Mathilde Huault, Fabien Monnier
Photos : Jean Isenmann

PP 2025 – Projet n° 3.3.2
Adeus – Avril 2026